



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-25

L'an deux mille quatorze, à 10h
Le 12 décembre, à Warcq (Ardennes)

Date de convocation	12 novembre 2014
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	37 titulaires
+ Suppléants	37 suppléants
+ Présents	20
+ vote par procuration	0

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY
M. Daniel BEGUIN
M. Jean-François DAMIEN
M. Sylvain DALLA ROSA
M. Claude FAUVET
M. Pascal GILLAUX
M. Gilbert LECLERCQ
M. Robert PASCOLO
Mme Morgane PITEL
M. Franck TUOT

Mme Béatrice BONNIN
M. Jack COLLINET
M. Bernard DEKENS
M. Daniel COURTAUX
M. Bernard MAILLARD
M. Guy JOSEPH
M. Pierre PANDINI
M. Bernard PIERQUIN
M. Jean-Pierre RENVOY
M. Claude WALLENDORFF

Objet de la délibération :

Réduction de la vulnérabilité des entreprises : plan de financement du projet

Résultat du vote

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-25

Objet de la délibération :

Réduction de la vulnérabilité des entreprises : plan de financement du projet

Vu la délibération n°14-20 relative au Plan stratégique de la Meuse – volet inondation, le comité syndical :

- Approuve le plan de financement suivant pour le projet « réduction de la vulnérabilité des entreprises » :

Plan de financement		
DREAL CA	17 000 €	28,33 %
EPAMA	43 000 €	71,67 %
Total TTC	60 000 €	100%

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY

